

sont aussi les nôtres, avec deux différences pourtant : la première, c'est que l'initiative soit prise par le ministère de l'instruction publique qui, en étendant les libertés permises aux candidats dans les examens, ne ferait que se relâcher de certaines exigences que lui seul a le droit de maintenir ou de lever ; la seconde, c'est que la réforme ne se borne pas à un seul point, parce qu'il faut qu'elle en vaille la peine et qu'elle soit un véritable allègement pour les maîtres et pour les élèves, comme pour les étrangers qui veulent apprendre notre langue.

Quant à la question des livres d'enseignement, qui sont tous imprimés dans l'orthographe actuelle, elle me préoccupe peu. La concurrence en cette matière est telle que de nouveaux livres paraîtraient bientôt, conformes à l'orthographe nouvelle, pour être mis entre les mains des élèves, si les maîtres témoignaient pour eux la moindre préférence,

Je ne me préoccupe pas davantage de la crainte manifestée par M. Michel Bréal, que les instituteurs, débarrassés du soin d'enseigner certaines subtilités orthographiques, n'arrivent vite à s'en créer d'autres ou à les remplacer par des tours de force en chronologie. La vérité est que tous les maîtres primaires se plaignent de l'impossibilité où ils sont de parcourir leurs programmes, faute de temps. Que la réforme de l'orthographe leur rende chaque semaine la libre disposition de quelques heures de plus, et ils sauront bien en trouver l'emploi. Ils n'auront que l'embaras du choix. Vouloir qu'ils prennent plaisir à enseigner des choses inutiles, de préférence à celles dont tout le monde reconnaît l'utilité pratique, immédiate et incontestable, c'est faire une supposition peu bienveillante, toute gratuite et que rien ne justifie. J'aime mieux cette autre conclusion : "C'est en ôtant à la dictée sa valeur prépondérante et éliminatoire dans les examens (ou mieux encore en la suppri-

mant) ; c'est en pesant les fautes au lieu de les compter dans l'appréciation de l'orthographe et en ayant toujours devant les yeux le but général de l'examen, qu'on parviendra à diminuer peu à peu le préjugé orthographique." Sans doute ; mais le moyen de diminuer peu à peu ce préjugé, c'est que les administrations publiques commencent elles-mêmes par ne pas l'entretenir, en maintenant leurs exigences dans les examens. La réforme de l'orthographe est à ce prix.

I. CARRÉ.

VARIÉTÉS.

Le Japon.—Le Japon, divisé en 85 provinces, compte 12,000 villes et 59,000 villages pour une population de 38 millions d'habitants. Cinq villes ont plus de 100,000 habitants, dont Tokio, la capitale, 903,000, et Osaka, la seconde ville de l'empire, 354,000.

Il existe au Japon 142 banques publiques ou d'émission, avec 127 succursales, ayant ensemble un capital de plus de 260 millions, et mettant en circulation pour 155 millions de billets. Il y a plus de 214 banques privées avec un capital d'environ 100 millions de francs, et 741 autres sociétés de crédit avec 76 millions de capital. Il faut ajouter enfin 1,523 sociétés industrielles et commerciales, au capital de plus de 200 millions de francs.

—On vient de publier des statistiques indiquant les dépenses militaires des grandes puissances pendant les trois dernières années. La France a dépensé 5,082,000,000 de marcs, la Russie 3,254,000,000 de marcs, l'Angleterre 2,475,000,000 de marcs, l'Allemagne 2,430,000,000 de marcs, l'Autriche-Hongrie 1,352,000,000 de marcs et l'Italie 1,254,000,000 de marcs.

(Le marc vaut un *shilling* ou environ 20 cts de notre monnaie.)